

Paris, le 13 Novembre 1819.

2198.

Ministère

de

l'Intérieur.

Scientiel

et
Beaux. Arts.

Joyage de M. De
Dreux, en Grèce.

Monsieur, J'ai lu avec attention votre lettre du
9. Je vois avec plaisir le voyage de M. De Dreux
en Grèce et je ne doute point que cet architecte (ancien pension-
naire du Roi) qui a déjà fait preuve de talent et de zèle en
Italie, ne fasse encore des travaux utiles et des découvertes
importantes dans l'Attique, l'Arcadie, et tous les lieux qu'il
a le dessein de visiter. Je recevrai avec reconnaissance le
rapport sur les résultats de ses recherches.

Tout lui aura fait quelques avances pour son départ, je
suis disposé à en ordonner le remboursement et j'attends
que vous m'ayez fait connaître la somme que l'artiste a reçue.

Quant à la Collection de M. Fauvel, Vice-Consul
de France à Athènes, il y a long-temps que l'opinion
des artistes, des antiquaires et la même est formée sur
l'intérêt qu'elle présente. Toutes les notes fournies à mon
Ministère et tous les renseignements particuliers qui me sont
parvenus sont d'accord avec ce que vous me dites vous-même, et
sans doute il serait avantageux et convenable que tout ou
partie du moins de cette galerie fut achetée ou réservée
pour faire un jour partie de nos musées.

J'accepte l'offre que vous m'avez faite de venir à M. De Dreux
pour qu'il en parle à M. Fauvel et qu'il sache **quelle**
peuvent être les intentions de ce savant. D'après les
réponses que vous me transmettez, j'examinerai quelle
détermination il y aura lieu de prendre.

Je vous recommande ces affaires et vous prie
de recevoir l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre Secrétaire d'Etat
de l'Intérieur.

Le Comte Decroix

M. Chesson.